

COMMUNE DE VIELS-MAISONS

PLAN LOCAL D'URBANISME

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

MODE D'EMPLOI

En consultant le plan des servitudes d'utilité publique, si votre terrain est concerné, vous relevez la référence de cette servitude.

Vous vous reportez à la fiche ci-après qui vous fournit, à titre indicatif et sous réserve de consultation du service intéressé, des indications sur cette servitude.

VIELS-MAISONS

FICHE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

| CODE | TYPE DE SERVITUDE | REFERENCES JURIDIQUES DES ACTES INSTITUANT LA SERVITUDE | ORIGINE DE LA SERVITUDE | ORGANISME GESTIONNAIRE DE LA SERVITUDE |
|-----------------|--|--|--|--|
| AC ₁ | Servitudes relatives à la conservation du patrimoine Patrimoine culturel Monuments historiques. | Immeubles classés et inscrits au titre des monuments historiques en application des articles L.621-1 et suivants du code du patrimoine Périmètres de protection des monuments historiques classés ou inscrits en application des articles L.621-30 à L.621-32 du code du patrimoine | le parc du château, place du marché les avenues rayonnantes du grand parc, le jardin situé sur l'emplacement de l'ancien château et de ses douves, la maison du jardinier et la bergerie F 379, 380, 384, 396, 398, 401, 405, inscrits à l'inventaire des monuments historiques le 28 novembre 1997 l'église Sainte-Croix portail de la nef, inscrite à l'inventaire des monuments historiques le 5 juin 1928 l'église Sainte-Croix, inscrite à l'inventaire des monuments historiques le 11 juin 2024 | Ministère de la Culture Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Aisne 1 rue Saint Martin 02000 LAON |
| T ₇ | Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements. Communications Circulation aérienne | Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement en application de l'article L.6352-1 du code des transports | Autorisation spéciale délivrée par arrêté ministériel après avis de la commission centrale des services aéronautiques (ex : installation exemptée de permis de construire) Arrêté du 25 juillet 1990 | DGAC/SNIA – Département SNIA Nord Guichet unique – servitudes aéronautiques 82 rue des Pyrénées – 75970 Paris Cedex 20 Adresse mail : snia-urba-nord-bf@aviation-civile.gouv.fr |

| | | | | |
|-------------------------------|---|---|---|--|
| <p>AS_{1P}</p> | <p>Servitudes relatives à la conservation du patrimoine Patrimoine naturel Eaux</p> | <p>Servitudes attachées à la protection des eaux potables instituées en vertu des articles L.1231-2 et R.1321-13 du code de la santé publique</p> | <p><u>Projets de captages (AS1p) :</u> - Code BRGM - 0186-2X-0060 – Coordonnées Lambert X : 678,69 Y : 134,2 Z : 205 - SDAGE Seine-Normandie - Code BRGM - 0186-2X-0061 – Coordonnées Lambert X : 678,21 Y : 194,25 Z : 205 - SDAGE Seine-Normandie</p> | <p>Agence Régionale de Santé Délégation de l'Aisne Cité administrative - CS 60672 02016 LAON Cédex</p> |
|-------------------------------|---|---|---|--|

